

FORMATION MOTARDS SECURITE 2019-2020

Montigny le Bretonneux, le 25 septembre 2019

Cher ami (e) motard (e) licencié (e) du Comité d'Ile de France de la Fédération Française de Cyclisme qui œuvrez ou non au sein des pelotons cyclistes, cette formation s'adresse à vous. Suite au désengagement progressif des forces de police et de gendarmerie, et de la reconnaissance officielle par le Ministère de l'Intérieur du statut de motard sécurité ou signaleur mobile, la FFC a donc développé, sous couvert du Ministère, une nouvelle formation afin de professionnaliser ses motards bénévoles.

Cette formation est désormais demandée afin de pouvoir escorter les courses inscrites au calendrier fédéral ainsi que les courses par étapes et championnats du calendrier régional.

Celle-ci se déroulera le **samedi 30 novembre 2019 de 9h00 à 17h00**

Au Vélodrome National - 1, rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Le déjeuner sera pris en commun, le repas n'est pas compris dans les droits d'inscription.

Pour s'y rendre : **indiquer sur le GPS, Place de la Paix Céleste à Montigny Le Bretonneux**

Pour le stationnement, se garer au parking du vélodrome.

Gare RER à quelques minutes à pied.

Les candidats devront être titulaires de la licence 2019 ou du double de dépôt, ils devront avoir déposé leur licence au plus tard le **vendredi 23 novembre 2019**.

Les inscriptions sont à adresser à l'aide du formulaire de candidature (page suivante) **par courrier postal accompagné d'un chèque de 80€ à l'ordre du Comité d'Ile de France de la FFC.**

A l'adresse suivante :

**Comité d'Ile de France de la FFC
Formation motards sécurité
À l'attention de Laurent DA SILVA PEREIRA
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny Le Bretonneux**

**Réception au plus tard le 23 novembre 2019
Attention : nombre de places limité**

Renseignements :
Laurent DA SILVA PEREIRA
laurent.dsp@free.fr ou 06 18 66 35 50

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation des formateurs
- Présentation des participants
- Présentation de la formation
- Exercices pratiques par groupes
- Déjeuner en commun
- Correction des exercices avec illustration par vidéo projection
- Contrôle des connaissances acquises au cours de la journée (Q.C.M 20 questions)



ACTE DE CANDIDATURE

NOM : Prénom :

N° de Licence FFC :

Nom du Club FFC d'appartenance :

Nom de l'association hors FFC :

Date et Lieu de naissance : / / à : Dépt :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

email * :

(* À renseigner en lettre majuscule)

Fait acte de candidature au stage de formation motard sécurité du 30 novembre 2019

Fait à

Le / /

Signature

A retourner par voie postale accompagné d'un chèque de 80€ (formation), libellé à l'ordre du Comité d'Ile de France de la FFC.